

CONSAC, qui veut noyer le poisson ?

Comme un poisson sans ailes!

Question A-t-on encore le droit de travailler et de gagner trop peu d'argent? C'est un de Ces COUPS de gueule comme la Haute-Saintonge en reçoit parfois.

Quand on s'est heurté aux murs de l'administration, aux carcans des - règlements. Quand on a alerté les élus locaux, le député, le Premier ministre et le Président de la République. Que faire ?

Ce chemin, Jean-Michel de Poix l'emprunte depuis des années. Et s'interroge : qui accepte de payer pour avoir le droit de travailler ?

Il y a treize ans, Jean-Michel de Poix a créé une pisciculture à Consac. Il n'avait pas échappé à cet ancien étudiant en sciences que ce secteur était un "secteur d'avenir", Ce qu'il demeure. Il a donc investi, avec le soutien mesuré du Crédit Agricole, 1,5 MF et développé un élevage de poissons d'ornement d'eau froide en circuit fermé. Pour deux hectares d'eau, la productivité n'est pas inintéressante 300.000 F de CA. Mais CARPIO se situe sur un marché de grossistes, où les prix sont faits par ses homologues de Malaisie,

Israël, USA. "Là où les malaisiens se mettent à 12 pour produire 100.000 poissons, je compense par de l'investissement" explique Jean-Michel de Poix. Ainsi, pour tenir le marché, il continue de produire du poisson bariolé, 60% de ses ventes, qui ne lui rapporte rien et compense par de la Carpe japonaise, qui est le produit haut-de-gamme. Bon an, mal an, entre les vicissitudes du marché mondial et les aléas de l'élevage (prédateurs, maladies...), CARPIO génère un revenu mensuel moyen de 3.000 francs. Mieux, treize ans plus tard, les dettes sont remboursées et CARPIO représente 1% du marché national pas mal, me direz-vous !

Le bémol, ce sont les charges sociales. En 1997, CARPIO traverse une passe délicate, es revenus dégringolant a moins de 1000 F/mois. Mais la sécurité sociale, avance Jean-Michel, continue d'exiger 2.000 F de charges sur ce "revenu" "un forfait" selon lui, qui devient "un mur infranchissable". Ce qu'il traduit par une question : l'Etat, en le mettant face à ce mur, voudrait-il lui faire comprendre que les petits revenus n'ont plus lieu d'être ? A moins de 3000 F/mois, vaut-il mieux s'abstenir de travailler ? Est-ce ainsi qu'ont disparu ceux qu'on appelait "les petits métiers", ces cordonniers, rémouleurs, couturières, qui ne devaient pas faire fortune, mais qui travaillaient et ne devaient rien à personne ?

"Vaut-il mieux aujourd'hui, aux yeux de l'Etat être «éréviste» que rémouleur ?"

La question est posée. Jean Michel de Poix a réglé son arriéré de charges sociales et le Cortège de frais et pénalités qui l'accompagnaient. Mais s'interroge encore sur fa tournure à donner à son entreprise. Doit-il réinvestir pour produire plus et arriver à se dégager un SMIC mensuel ? Diversifier ?

Développer en parallèle un principe de ferme-école ? Les touristes anglais qui visitent la pisciculture avec le syndicat d'initiative ne laissent pas d'admirer la production "C'est merveilleux !" disent-ils en contemplant les carpes koï.

Véronique Boisbleau

Un projet d'exposition permanente intéresserait la Communauté des communes. L'aquarium est très formateur sur le plan de l'eau, de la vie.